

Règlement staff

Nom :

Prénom :

Sciper :

Les membres du staff sont soumis aux mêmes règles que pour les participants (cf. règlement du Weeski 2023), mais ils ont de plus les devoirs et droits suivants :

- o Les membres doivent être présents et lucides, i.e. avoir leur capacité de discernement, lors de leurs shifts de staffing. En particulier, les staffs affecté-e-s **au dispositif de sécurité** devront avoir une alcoolémie de 0.0 gramme pour mille. En cas de faute, le comité se réserve le droit à des sanctions telles que le renvoi de la personne concernée à ses frais.
- o Les membres du staff représentent le comité, iels doivent donc avoir un comportement digne de la fonction.
- o Les membres bénéficieront d'une réduction de 20 CHF sur le prix du weeski.

Par sa présente signature, la personne atteste avoir lu et approuvé le règlement du Weeski

Date et lieu :

Signature :